

**DECLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES POUR :**

**LES COMMUNES DE NOUVELLE-CALEDONIE**  
**(Code électoral, articles L.263 à L.267 – L.432 et L.433 )**

**Formulaire à remplir par le responsable de la liste**

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

**Election dans la commune de:** .....

**Nom de la liste :** .....

<b>1. IDENTITE</b>
Nom : .....
Prénoms : .....
Sexe: Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Né(e) le : __/__/____ à (commune) : .....
Département : ..... ou Collectivité d'Outre-mer : .....ou Pays : .....

<b>2. DOMICILE</b>
Adresse : .....
Code postal:.....
Commune: .....
Numéro de téléphone (facultatif) : .....
Courriel (facultatif) : .....

Responsable de la liste dont le nom est mentionné ci-dessus,

Etiquette politique déclarée de la liste : .....

Couleur des bulletins de vote de la liste : .....

Emblème figurant sur les bulletins de vote : .....

Déclare vouloir poser la candidature de cette liste aux élections municipales de la commune dont le nom figure en tête de la présente déclaration.

DATE : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

SIGNATURE :

## Recommandations générales

- 1 – Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veuillez à écrire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 2 – L'indication, dans vos coordonnées, d'un numéro de téléphone et d'un courriel est fortement recommandée afin que les services du haut-commissariat puissent vous contacter au cas où votre déclaration serait incomplète.
- 3 – Ce formulaire est à remplir par tous les candidats.

## Documents à fournir

- La déclaration de candidature de chaque membre de la liste
- Les pièces attestant de leur éligibilité
- La liste des candidats au conseil municipal dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les noms, prénoms et sexe de chaque candidat.
- **Pour les communes de plus de 9.000 habitants, les pièces de nature à prouver que le candidat tête de liste a procédé à la désignation d'un mandataire financier ou celles nécessaires pour y procéder.**